

FOURNISSEURS DE SOINS DE SANTÉ

La CSTIT reconnaît votre rôle essentiel dans la prestation de soins aux travailleurs blessés. N'oubliez pas de nous envoyer vos factures!



Prière de soumettre une facture complète dans l'année suivant la prestation d'un service. Vous risquez autrement de ne pas recevoir votre paiement.*

*Une facture complète comprend les éléments suivants:***

- La facture en soi ou le relevé des soins facturés à la CSTIT – TNO/Nunavut;
- Le nom et l'adresse de votre entreprise;
- La date de la facture;
- Le numéro de la facture;
- Le numéro de demande d'indemnisation auprès de la CSTIT (si vous le connaissez);
- Le nom du demandeur;
- Les dates des services;
- Le type de services;
- Le montant de la facture.

Veillez noter que la CSTIT est exonérée de la TPS ou de la TVH.

Veillez conserver ce guide de référence :

Rapports médicaux

Remplissez tous les rapports et envoyez-les séparément des factures aux Services des réclamations à reportsnwt@wsc.ca ou à reportsnu@wsc.nu.ca.

** Vous ne savez pas si vous avez besoin d'envoyer un rapport médical?

Renseignez-vous, car ce rapport est peut-être nécessaire pour que vous receviez votre paiement. Veuillez écrire à CaseAidesYK@wsc.ca ou à CaseAidesIQ@wsc.nu.ca.

Factures médicales seulement

Envoyez les factures médicales aux Services financiers à WSCCAP@wsc.ca.

Si vous le préférez, vous pouvez continuer d'envoyer vos factures par la poste ou par télécopieur à notre siège social à Yellowknife. Notre bureau du Nunavut ne traite pas les factures.

Autre

Envoyez les relevés de compte ainsi que toute correspondance visant à faire le suivi de factures existantes ou à obtenir d'autres renseignements financiers à finance@wsc.ca.

Trouvez les réponses aux questions fréquemment posées au wsc.ca/fr ou au wsc.nu.ca/fr.

* Le Manuel des politiques de la CSTIT (politique 04.02 – Aide médicale et frais connexes), précise que : « La CSTIT ne prend pas en charge l'aide médicale lorsque la facture est soumise plus de douze mois après la prestation du service. »

Certaines exceptions s'appliquent. Veuillez lire la politique complète sur notre site Web, à wsc.ca/fr ou à wsc.nu.ca/fr.